



Sainte-Cécile-de-Milton

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026

Avis est par les présentes donné, par le soussigné, que le sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton sera, en 2026, en vigueur pour son deuxième exercice financier, a été déposé et que toute personne peut en prendre connaissance durant les jours et heures d'ouverture du bureau municipal.

Conformément aux dispositions de l'article 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de La Haute-Yamaska
142, rue Dufferin
Granby (Québec) J2G 4X1
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la **MRC de la Haute-Yamaska** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 18 août 2025.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 18 août 2025, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 août 2025.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier